

Dans ce dossier départemental, l'Observatoire de la continuité écologique et des usages de l'eau fait le point sur l'ensemble des problèmes observés en Côte d'Or. Ce travail a été rendu possible par la collecte et l'analyse d'information effectuées par un réseau d'associations locales.

Ce dossier est duplicable et la démarche transposable à d'autres départements.



Télécharger le dossier (pad, 4,7 Mo) : [OCE-Continuite écologique](#)

Sommaire

Introduction : dix motifs d'inquiétude et un urgent besoin de concertation entre associations, syndicats, élus et administrations.

Continuité écologique et hydromorphologie: une place modeste dans l'objectif européen de reconquête de la qualité des eaux

> rappel: le classement des rivières et la continuité écologique

> la question des seuils et de la continuité est-elle centrale pour le bon état chimique et écologique des rivières?

> mesure-t-on et explique-t-on correctement les causes de dégradation de nos rivières ?

Seuils, barrages et qualité de la rivière : des connaissances encore incertaines, des résultats parfois contradictoires

> les seuils et barrages transforment-ils l'ensemble du linéaire des rivières?

- > les seuils et barrages affectent-ils de façon manifeste et systématique la qualité piscicole
- > tous les poissons ont-ils besoin d'un franchissement en montaison et dévalaison ?
- > l'auto-épuration des rivières est-elle affectée par les seuils et barrages?
- > connaît-on l'effet des seuils et barrages sur les espèces exotiques envahissantes ?
- > pourquoi ignorer l'effacement naturel des obstacles à l'écoulement ?

Patrimoine, paysage, énergie : les dimensions oubliées de la rivière

- > la valeur patrimoniale, historique, paysagère et touristique des ouvrages hydrauliques est-elle évaluée ?
- > le potentiel énergétique des ouvrages hydrauliques est-il pris en compte?

La continuité écologique en action: un niveau de qualité, de concertation et de cohérence insatisfaisant

- > l'incitation systématique à l'effacement assure-t-elle à une gestion durable et équilibrée de la rivière ?
- > qu'est-ce qui est fait pour les grands barrages de notre département gérés par les établissements publics ?
- > le principe de précaution est-il respecté dans la politique d'effacement des seuils ?
- > les règles et bonnes pratiques des travaux de continuité écologique sont-elles suivies dans les chantiers engagés?
- > quel sera le coût de la continuité écologique et qui va le supporter?

Dix mesures pour réussir la continuité écologique et la reconquête des milieux aquatiques en Côte d'Or.

.

[Tweet](#)